



S'ouvrir au monde sans oublier qui nous sommes

RÉFLEXION SUR L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Relever le défi de l'apprentissage
des langues étrangères dans un
Québec francophone et moderne.

« ... la mission de l'école est au cœur de tout l'aménagement linguistique de la vie culturelle, sociale, économique et politique. C'est essentiellement à l'école, en effet, que la langue commune d'une société se transmet et se forge. C'est pour une très large part, à l'école que celles et ceux qui ont une autre langue maternelle apprennent à maîtriser la langue commune et, par elle, peuvent s'intégrer positivement à l'ensemble de la vie de la société ».

Fernand Dumont, *Raisons communes*

S'OUVRIR AU MONDE SANS OUBLIER QUI NOUS SOMMES

Ce document sur l'apprentissage des langues a été élaboré à la suite d'une réflexion sur la volonté d'un grand nombre de parents québécois de voir leurs enfants apprendre l'anglais le plus rapidement possible pour terminer leur éducation obligatoire en ayant une très bonne maîtrise de cette langue.

Cette situation n'est en rien surprenante. L'anglais s'inscrit comme la langue première du commerce international et sa maîtrise est exigée abusivement par de nombreux employeurs au Québec. Elle est également valorisée par sa présence marquée à la télévision, sur l'Internet, comme dans le monde de la musique et du cinéma. La maîtrise de l'anglais, qui est incontestablement un atout, apparaît donc à tort comme une nécessité absolue pour tous les Québécois.

Bien qu'au Québec le français soit protégé par la Charte de la langue française, sa situation ne s'en trouve pas moins fragilisée par notre contexte particulier. En effet, l'anglais au Québec présente une telle force d'attraction

que nous en venons à craindre qu'il menace carrément le français comme langue commune des Québécois.

Cette crainte n'est pas sans fondement. Comme l'illustre une étude de l'Institut de recherche sur le Québec (IRQ)¹, la coexistence de deux langues, dont l'une est davantage valorisée socialement et économiquement que l'autre, se fait habituellement au détriment de cette dernière. Dans le cas du Québec, l'attrait de l'anglais est majeur, autant pour les Québécois dits « de souche », qui veulent répondre aux exigences des marchés étrangers, que pour les Québécois issus de l'immigration.

Aussi, nous sommes d'avis que la maîtrise de l'anglais est un atout indéniable. Il n'en demeure pas moins que l'apprentissage de cette langue doit respecter les objectifs que nous nous fixons en tant que nation. Sur ce point, le consensus québécois est clair : la langue française doit devenir la langue normale et commune du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires au Québec. Historiquement, ce consensus s'est affirmé avec de plus en plus de force au sein de nos institutions politiques.

¹ L'apprentissage précoce des langues secondes : un choix politique controversé, Institut de recherche sur le Québec, 2004.

En outre, si l'anglais est notre première langue étrangère, il existe d'autres langues sur le continent américain qui mériteraient d'être apprises (espagnol, portugais). Les langues d'origines de nos principales communautés culturelles mériteraient d'être valorisées. Celles-ci sont bien plus que de simples codes de communication interchangeables quand bon nous semble et selon l'interlocuteur. Chaque langue renferme des schèmes de pensée qui lui sont propres, et chacune possède sa propre façon de nommer le monde qui l'entoure. La diversité linguistique et culturelle est une richesse pour une société comme la nôtre à condition qu'il y ait une langue commune permettant aux individus de toutes origines de se comprendre et d'échanger entre eux.

Sans contester que l'apprentissage de l'anglais doit être amélioré et encouragé, il faut réaffirmer avec force la nette priorité qui doit être accordée à l'apprentissage du français par tous les jeunes Québécois et Québécoises de toutes origines et quelle que soit leur langue maternelle. La maîtrise de l'anglais est certainement utile dans certains cas, mais c'est la maîtrise de notre langue nationale qui est indispensable pour participer pleinement à la vie de notre société. Rappelons qu'au Japon, seulement 1 % de la population maîtrise l'anglais; ce qui n'empêche pas ce pays de se maintenir au rang de partenaire commercial majeur des grands pays anglo-saxons (États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Canada).

L'apprentissage précoce d'une langue étrangère : un choix contestable

Pour le moment, l'approche qui semble la plus populaire chez les parents est celle de l'apprentissage de l'anglais le plus tôt possible dans la vie de leur enfant. Cette idée est fondée sur la croyance que plus un enfant est jeune, plus il apprend facilement une nouvelle langue.

Or, cette approche est loin d'avoir démontré son efficacité. L'étude de l'Institut de recherche sur le Québec reprend à son compte les résultats très révélateurs d'une vaste recherche de la *National Foundation for Educational Research in England and Wales*, menée en 1975 auprès de 18 000 élèves d'Angleterre.

A) Un choix contestable sur le plan pédagogique

On constate dans cette étude que les individus qui maîtrisent mieux leur langue maternelle ont plus de succès dans l'apprentissage d'une langue seconde que ceux qui la maîtrisent moins. Cette constatation est surtout pertinente lorsque la langue maternelle de l'individu est en même temps la langue commune et habituelle de la société dans laquelle il vit. Dans une société où coexistent des langues maternelles diverses, l'apprentissage précoce

de la langue commune est normalement plus efficace et plus pertinent que l'apprentissage précoce d'une autre langue.

Ensuite, l'étude démontre que les jeunes adultes (18-30 ans) apprennent plus efficacement une deuxième langue que les adolescents (12-17 ans). Idem pour ces derniers par rapport aux enfants du primaire (6-11 ans). À titre d'exemple, il apparaît que les collégiens atteignent en six mois le même niveau de maîtrise d'une deuxième langue que des enfants de neuf ans qui auraient commencé à apprendre cette deuxième langue en maternelle.

De plus, la moitié des élèves ayant commencé l'apprentissage d'une deuxième langue à huit ans affirment en avoir assez de cette langue une fois arrivés au secondaire. En outre, cette démotivation s'étend à l'apprentissage d'autres langues étrangères par la suite.

*B) Un choix contestable
sur le plan politique*

La situation qui prévaut au Québec ne nous permet pas de nous lancer tête baissée dans un enseignement trop précoce de l'anglais. Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous craignons que cette approche alimente le sentiment que l'anglais est la clé incontournable de la réussite.

En laissant entendre que la maîtrise de l'anglais est aussi indispensable que celle du français pour vivre au Québec, nous invitons les générations futures, et tout spécialement les personnes issues de l'immigration récente, à accorder plus d'importance à la langue dominante de notre environnement continental qu'à la langue nationale du Québec.

À moyen terme, cette croyance ne peut que conduire la langue française vers la « folklorisation ». Sans une bonne compréhension de leur identité linguistique, il deviendra de plus en plus difficile pour les générations à venir de maintenir la langue française dans son statut de langue nationale du Québec.

Vers une ouverture plus intelligente et plus moderne

Bien entendu, cela ne signifie pas pour autant que toute ouverture aux langues en bas âge soit totalement à rejeter. Conscients de cette volonté des Québécois de s'ouvrir au Monde et de communiquer avec lui, nous sommes d'avis qu'il faille trouver un juste milieu, un équilibre entre l'apprentissage de l'anglais en bas âge et l'exclusion de toute initiation aux langues autres que le français.

Pour l'instant, la tendance dominante semble nous mener vers le premier choix : en moins de 20 ans, l'enseignement de l'anglais est passé de la fin au début du primaire (il sera

donné en première année à partir de 2006). On peut même commencer à observer des garderies qui accueillent des enfants à majorité francophone et qui ne fonctionnent qu'en anglais. Or, près de 30 % des jeunes francophones sont incapables, à la sortie du secondaire, de formuler un discours cohérent ou d'analyser un texte le moins complexe dans leur propre langue maternelle². En même temps, on constate que plus de la moitié des jeunes Québécois de 20 à 29 ans déclarent maîtriser l'anglais; le taux de bilinguisme ne cesse d'augmenter. Selon nous, le choix du gouvernement d'appuyer aveuglément un enseignement précoce de l'anglais puis d'orienter ses politiques en ce sens constitue une erreur majeure.

Tout porte à croire que le saupoudrage de l'enseignement de l'anglais s'avère, en bout de ligne, insuffisant pour atteindre un niveau acceptable de maîtrise de cette langue. En effet, après cinq années d'enseignement de l'anglais, un pourcentage élevé des élèves n'en possède que des notions rudimentaires. En revanche, l'apprentissage intensif, concentré sur un court laps de temps, donne des résultats beaucoup plus satisfaisants.

En quoi la décision d'abaisser davantage l'âge de l'enseignement de l'anglais règlera-t-elle quoi que ce soit ? La question se pose d'autant plus que le Québec

² Venne, Michel, « La langue est politique », *Le Devoir*, 29 janvier 2003.

est l'endroit où le bilinguisme (et même le trilinguisme) est le plus élevé en Amérique. Dans ce contexte, où est l'urgence ?

Nous réitérons notre souhait de voir le peuple québécois s'ouvrir aux autres peuples et dialoguer avec eux. Nous sommes d'accord avec l'idée que l'État, par son système public d'éducation, favorise cette ouverture. Nous souhaitons que l'école procure à tous les élèves une connaissance de base de l'anglais et d'au moins une des autres grandes langues des Amériques. Compte tenu de l'importance indéniable de l'anglais sur le plan international, nous nous accordons pour dire que l'anglais doit conserver une place importante dans l'apprentissage des langues étrangères.

Cependant, l'école doit d'abord viser à assurer une grande maîtrise du français. De plus, l'apprentissage de l'anglais ne doit pas se faire au détriment des autres disciplines (éducation physique, mathématiques, arts, histoire). Il faut renoncer à la tentation collective de consacrer à l'apprentissage de l'anglais des ressources disproportionnées.

Nous souhaitons que l'État développe son système scolaire en fonction d'objectifs qui tiennent compte de la réalité linguistique, sociale, politique et historique du Québec, et non en fonction des stéréotypes sociolinguistiques proposés par le discours dominant. En définitive, nous

favorisons l'équilibre entre l'accès aux autres langues et une certaine forme de sécurité linguistique. Selon nous, cette approche ne fera qu'accroître le goût des Québécois pour les autres langues et les amènera à ne plus voir la langue anglaise comme un instrument d'assimilation, mais plutôt comme une corde de plus à leur arc.

Quelques pistes de solutions

Une des idées qui a retenu notre attention au moment d'évaluer les pistes de solutions, est celle de l'éveil aux langues (language awareness). Cette idée, apparue dans les années 80 en Grande-Bretagne, « *vise, selon une approche interculturelle ou plus largement d'éducation à la citoyenneté, le développement d'attitudes positives face à la diversité linguistique et culturelle. Il s'agit de faire prendre conscience aux élèves de l'existence du plurilinguisme en abordant la question du nombre et de la variété des langues parlées à travers le monde, de leur faire acquérir des connaissances sur l'histoire des langues, leur évolution, les relations qui existent entre elles et enfin, de leur permettre de développer un regard critique sur les aspects socio-politiques liés aux fonctions et aux statuts du langage.* »³

³ Armand, Françoise, Maraillet, Érica, Beck, Anne Isabelle, « Éveil au langage et ouverture à la diversité linguistique : le projet ÉLODIL », Site du Ministère de l'Éducation du Québec.

Un programme d'éveil aux langues devrait être préalable à l'enseignement d'une deuxième langue. Ainsi, les premières années du primaire devraient être consacrées à bien maîtriser le français et à comprendre la culture québécoise. Suivraient, toujours dans la première moitié du primaire, des programmes d'éveil à l'existence des diverses langues et cultures des Amériques (anglais, espagnol, portugais).

Les cultures autochtones devraient également trouver leur place dans ces programmes. Il serait pertinent que les élèves québécois apprennent et connaissent davantage la réalité autochtone du Québec. Dans cet esprit, nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour réaffirmer notre appui aux démarches déjà entreprises afin de protéger les langues ancestrales dans le programme scolaire des écoles autochtones, en encourageant leur utilisation au sein des communautés autochtones et dans les différents domaines de la vie collective. Le Québec pourrait ainsi devenir un des modèles dans la volonté de protéger et de mettre en valeur les diverses identités culturelles.

Dans les dernières années du primaire, le système d'éducation devrait permettre aux jeunes d'acquérir des bases en anglais, notamment par des sessions intensives d'apprentissage. Ajoutons que cette formation devrait être confiée à des enseignants formés pour l'enseignement des langues secondes.

Par ailleurs, nous croyons à l'importance pour les Québécois de s'ouvrir à une 3^e langue. Dès le secondaire, les étudiants pourraient être initiés à cette 3^e langue et cet apprentissage pourrait se poursuivre au niveau collégial. Un tel programme permettrait véritablement de s'ouvrir au Monde sans oublier qui nous sommes.



**Mouvement national
des Québécoises
et Québécois**

2207, rue Fullum
Montréal (Québec)
H2K 3P1
Téléphone. : (514) 527-9891
Télécopieur : (514) 527-9460
www.mnq.qc.ca